



Circulaire 8515

du 18/03/2022

COVID-19 - Gestion des cas et des contacts Covid-19 dans les écoles - suspension du tracing

Cette circulaire abroge et remplace la(les) circulaire(s) : 8458

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	à partir du 18/03/2022
Documents à renvoyer	non
Information succincte	Suite à l'adoption par la CIM Santé publique de scénarios de gestion des cas de COVID sur le long terme, il est mis fin au suivi des contacts dans les écoles.
Mots-clés	COVID-19 - gestion des cas Covid-19 - PSE - fermetures de classes - Emergency brake - fin du suivi des contacts
Remarque	Pour des raisons d'ergonomie de lecture, cette circulaire n'est pas rédigée en écriture inclusive mais elle s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Maternel ordinaire Primaire ordinaire Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA)
Ens. officiel subventionné	Centres d'Auto-Formation Centres de Technologie Avancée (CTA) Centres de dépaysement et de plein air (CDPA) Centres techniques
Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel	Maternel spécialisé Primaire spécialisé Secondaire spécialisé

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants :

- Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)
- Le Service général du Pilotage des Ecoles et des CPMS
- Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)
- Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)
- Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)

Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :

- Les Vérificateurs
- Les organisations syndicales
- Les organisations représentatives des associations de parents

Signataire(s)

Madame la Ministre Caroline DESIR

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
	DGEO	0800/20.000 Info.dgeo@cfwb.be
Personnels de WBE	DGPEOFWB	0800/20.000 info.coronavirus@w-b-e.be
Personnels de l'enseignement subventionné	DGPE	0800/20 000 (n° vert) Secretariat.ces@cfwb.be

Madame, Monsieur,

Profitant de l'accalmie actuelle au niveau épidémiologique, que nous espérons durable, la Conférence Interministérielle (CIM) Santé Publique a déterminé, sur base des avis des experts, une stratégie de testing, d'isolement et de quarantaine à long terme.

Si la pandémie n'est pas finie et qu'il faut continuer à rester attentifs aux différents indicateurs, nous nous trouvons actuellement dans une situation épidémiologique caractérisée par la circulation d'un variant présentant un faible ratio de sévérité de la maladie par rapport au nombre de cas.

Dans ce scénario, concernant les collectivités scolaires, les équipes PSE et les directions d'école ne doivent plus effectuer aucun tracing, ni monitoring, il n'y a donc plus de suivi de contact ou d'Emergency brake, et ce depuis ce 17 mars. Vous n'avez donc plus d'obligation de rapporter les cas confirmés de COVID à votre équipe PSE.

Ceci signifie concrètement que désormais et de manière générale dans l'ensemble de la société, seuls les enfants âgés de 6 ans et plus qui présentent des symptômes possibles de COVID-19 doivent être testés et seuls les cas positifs doivent être isolés. Quant aux enfants de moins de 6 ans, un test n'est recommandé qu'en cas de symptômes après un contact à risque récent.

Une communication a été faite aux équipes PSE par l'ONE pour les avertir de cette situation et les informer concernant la stratégie à long terme de gestion des cas. Votre équipe PSE reste bien évidemment à votre disposition pour toute question liée à la santé et à la gestion du COVID.

En vous remerciant pour votre attention.

Caroline DESIR